



## APPEL D'OFFRES

Sélection d'une Agence de Communication au profit  
du projet

« TONGA MPO NA BOLAMU YA MWANA 2022-2027 »

Lieu d'exécution du contrat : Ville de Kinshasa, République  
démocratique du Congo

Date de publication : 07 mai 2024

Date limite de soumission : 27 mai 2024



## Présentation du Bureau International des droits des enfants

---

Le Bureau international des droits des enfants (l'IBCR ou le Bureau) agit pour les droits de l'enfant depuis plus de 25 ans dans plus d'une vingtaine de pays d'Afrique, des Amériques, d'Asie et du Moyen-Orient. Par une approche participative et durable, nous œuvrons avec nos partenaires sur le terrain, à la promotion et à la protection des droits de l'enfant, qu'il soit en contact avec le système de justice ou confronté à une situation de crise humanitaire, causée par un conflit armé ou un désastre naturel. Nous veillons également à prévenir toute forme d'exploitation, de violence, d'abus et de négligence envers les enfants, notamment à des fins sexuelles. L'écoute, la participation et la protection de l'enfant sont au cœur de toutes nos actions.

Le Bureau est basé à Montréal et intervient dans plus de 15 pays sur trois continents, depuis plus de 25 ans. Quatre de nos bureaux sont également installés dans le cadre de nos activités au Burkina Faso, en RDC, au Sénégal et au Mali.

Nos principes fondamentaux :

1. La prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant
2. La non-discrimination
3. Le droit à la vie, à la survie et au développement
4. Le respect de l'opinion de l'enfant et de son droit à la participation

Plus d'informations sur l'organisation : <http://www.ibcr.org/fr/>

## Le projet en RDC

---

Ce projet intitulé « Renforcer le système de protection de l'enfant en RDC » ou en langue nationale « Tonga mpo na bolamu ya mwana » vise d'une part une protection accrue des enfants et d'autre part, des droits plus respectés pour les filles et les garçons en RDC, notamment ceux et celles en situation de privation de liberté, à risque ou victimes d'exploitation économique ou sexuelle.

Le projet cible trois profils d'enfants que sont ceux en situation de privation de liberté dans les prisons et établissements de garde et d'éducation de l'Etat (EGEE), ceux à risques ou victime de violences économiques et ceux à risque ou victime d'exploitation sexuelle.

Les partenaires de mise en œuvre du projet sont :

- Les enfants eux-mêmes
- Les organisations de la société civile
- Le secteur de la privation de liberté
- Le secteur du travail
- Le secteur du tourisme et du voyage

- Les secteurs classiques (police, justice, travail social)

Le projet intervient dans trois zones du pays que sont la province ville de Kinshasa, la province du Kongo central et le Haut Katanga.

Les activités du projet consistent essentiellement à l'organisation d'ateliers de renforcement de compétences des acteurs du système de protection de l'enfant, à la tenue de plaidoyer et en des évènements officiels de présentation des livrables.

## Objet de l'appel d'offre

Le Bureau souhaite recevoir des soumissions pour des prestations de services d'une agence de communication dans le cadre de la couverture médiatique des activités du projet.

Cet appel d'offre sera effectué en vue de conclure une potentielle entente annuelle.

## Détails des services attendus

### Type de prestation

---

L'agence de communication doit assurer la couverture médiatique en presse écrite, audio-visuelle et digitale des activités qui seront identifiées par l'équipe de projet. Ces activités sont, sans se limiter :

- Lancer officiellement les livrables du projet (PS1 et PS2) en juin 2024
- Lancer officiellement l'EDL en août 2024
- Tenir un atelier national sur les compétences clés en genre en janvier 2025
- Organiser des activités de plaidoyer en juin, novembre 2024 et janvier 2025

### Livrables attendus

---

Il est attendu :

- La production d'un communiqué de presse et d'une invitation aux événements. Si la nature de l'événement le permet, un communiqué de presse après l'événement pourrait être rédigé et envoyé aux médias;
- Le choix des presses audiovisuelle, écrite et digitale, en concertation avec le chef bureau-projet, pour la diffusion ainsi que la communication avec elles;
- Un soutien à la coordination d'entrevue avec le chef bureau-projet et/ou l'équipe d'experts du Bureau;
- Fournir à l'équipe de projet un support audiovisuel de l'activité couverte (photos et/ou vidéos) de qualité nette;
- La fourniture d'un rapport de diffusion y compris les liens ou les extraits des diffusions.

## Évaluation des soumissions

Les critères suivants serviront à évaluer la qualité des offres présentées par les soumissionnaires.

### Qualité du dossier de soumission et enregistrement en RDC

---

Le Bureau retiendra les dossiers ayant été remis dans les délais impartis et dont le contenu répond à l'ensemble des requis et critères détaillés par le présent appel d'offre.

Le Bureau requiert également la présentation des pièces administratives établissant la conformité légale d'enregistrement du soumissionnaire auprès des autorités compétentes. Notamment, le Bureau a besoin que la firme soit enregistrée fiscalement dans le registre des entreprises du Congo. La firme devra fournir son numéro d'identification nationale ou numéro d'impôt ainsi que son quitus fiscal.

**Les critères suivants serviront à évaluer la qualité des offres présentées par les soumissionnaires : service à la clientèle, délai de traitement des dossier et tarifs.**

### Expérience de la rédaction requise

---

Le Bureau souhaite que les personnes soumissionnaires possèdent de l'expérience dans l'élaboration de campagnes de relations presses dans un domaine similaire ou connexe. C'est à dire des événements à caractère institutionnel ou politique. Pour examiner cette expérience, le soumissionnaire devra fournir des exemples dans un portfolio.

### Expérience en recherche documentaire

---

Le Bureau a besoin que le ou la soumissionnaire possède des compétences en recherche documentaire ; pour démontrer cela, le ou la soumissionnaire remettra une liste des productions réalisées.

### Références

---

Le Bureau souhaite savoir si le soumissionnaire a de l'expérience pour ce type de mandat.

Le ou la soumissionnaire devra fournir une liste de deux à trois références d'autres clients. Le soumissionnaire peut aussi fournir une lettre de recommandation.

### Proposition de calendrier

---

Selon les indications présentées dans le point 1.3 et suivant du présent appel d'offre, le ou la soumissionnaire devra détailler les différentes étapes avec des indicateurs de suivi dans un calendrier détaillé.

## Tarif et offre financière détaillée

---

Le Bureau souhaite retenir les services d'un fournisseur dont les tarifs sont compétitifs dans son secteur d'activité et force de proposition dans les différentes options tarifaires et de couvertures, les plus adéquates pour le Bureau.

Le Bureau souhaite alors recevoir une offre financière détaillée (incluant toutes les taxes) pour les coûts de cette prestation incluant tous les services mentionnés ci-dessus. Le coût des taxes devra être indiqué. Le ou la soumissionnaire devra proposer un tarif journalier ou tarif horaire.

## Modalité de paiement

---

Le Bureau souhaite retenir les services d'une agence dont les tarifs sont compétitifs dans son secteur d'activité.

Le Bureau souhaite donc connaître les délais et modalités de paiement. Le Bureau s'attend à des services de facturation et de paiement adéquats à sa structure, et des modalités de paiement par chèque et virements bancaires.

## Entente pouvant résulter d'une acceptation d'une offre par le Bureau :

### Entente sur la période de la prestation :

---

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, une entente ayant force obligatoire pourrait être conclue entre le Bureau et le soumissionnaire, dans laquelle devront notamment figurer les clauses suivantes :

### Résiliation

---

Le Bureau peut résilier l'entente en tout temps. Dans le cas d'une telle résiliation, le Bureau verse au fournisseur et le fournisseur accepte à titre de règlement complet, un montant pour les services rendus de façon satisfaisante.

### Cession

---

- a) Le consultant ne peut, ni en partie ni en totalité, céder l'entente sans le consentement préalable du Bureau. Après réception d'une demande du consultant à cette fin, le Bureau informe dans les meilleurs délais le fournisseur de sa décision.
- b) La cession des présentes sans le consentement précité ne libère le consultant d'aucune des obligations que lui impose l'entente et n'impose aucune responsabilité au Bureau.

## Engagement du Bureau :

---

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau et conclusion d'une entente sur la période de la consultance, le Bureau ne s'engage pas à se procurer auprès du consultant un nombre prédéterminé d'articles ou de services, et que l'exclusivité avec le consultant n'est maintenue que sous réserve que celui-ci assure un service satisfaisant.

## Politique générale du Bureau :

---

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, il s'engage à respecter les valeurs et principes du Bureau, particulièrement eu égard à sa mission.

## Destruction des données :

---

Il est de la responsabilité du fournisseur de services de s'assurer de la sécurité des données fournies par le Bureau dans le cadre du présent contrat et de l'accès restreint à ces données. De plus, au terme du contrat de consultance ou à la résiliation de celui-ci, il est essentiel que l'ensemble des données transmises au fournisseur de services soient totalement détruites.

## Processus de sélection du soumissionnaire

### Date limite

---

La date limite pour la réception des soumissions est le 27 mai 2024 à l'adresse courriel [sypply.rdc@ibcr.org](mailto:sypply.rdc@ibcr.org), en copiant [e.ilunga-tshilumba@ibcr.org](mailto:e.ilunga-tshilumba@ibcr.org) et [m.oubda@ibcr.org](mailto:m.oubda@ibcr.org)

Soumissions présentées en retard :

Les soumissions reçues par le Bureau après la date et l'heure fixées pour la clôture de l'appel d'offres ne seront pas étudiées.

### Modalités de soumission

---

Les soumissions concernant le présent appel d'offres doivent être présentées en format PDF et adressées à Monsieur MAHAMADI OUBDA, le chef de Bureau pays, à l'adresse courriel suivante : [supply.rdc@ibcr.org](mailto:supply.rdc@ibcr.org) en copiant [m.oubda@ibcr.org](mailto:m.oubda@ibcr.org) et [e.ilunga-tshilumba@ibcr.org](mailto:e.ilunga-tshilumba@ibcr.org)

Aucun renseignement ne sera donné par téléphone. Pour toutes demandes d'éclaircissements, veuillez-vous adresser par courriel aux adresses ci-haut indiquées.

### Clauses générales de soumission

---

#### Processus de sélection

Après la date limite de présentation des soumissions, le Bureau examinera toutes les soumissions reçues dans le respect des étapes suivantes :

- Évaluation de la date de soumission;
- Évaluation des soumissions sur base des critères détaillés dans l'appel d'offre;
- Appel à négociation lorsqu'estimé nécessaire;
- Révision de l'évaluation sur base de la négociation;
- Sélection d'un soumissionnaire;
- Partage des avis de sélection et de non-sélection à l'ensemble des soumissionnaires;

### Frais de soumission

Le soumissionnaire n'a droit à aucun dédommagement pour les frais encourus pour la préparation de sa soumission.

### Taxes de vente et devise

Le prix proposé pour les services (prix de la soumission) doit détailler toutes taxes afférentes à la proposition financière. La devise proposée doit être en Dollars Américains (USD), ou en Francs Congolais.

### Langue de soumission et langues de travail

Les soumissions devront être proposées en français.

### Durée de validité des soumissions

Les soumissions présentées sont considérées valides pour une période de 90 jours suite à la date de réception au Bureau.

## Contractualisation

Si et seulement si, le processus d'appel d'offre s'avère concluant, alors le Bureau pourra proposer au soumissionnaire sélectionné un contrat cadre.

Toutes les formes contractuelles engagées avec le Bureau détiennent des clauses de résiliation, de cession, et d'éthiques auxquels le contractant ne pourra déroger ni négocier.

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, une entente ayant force obligatoire pourrait être conclue entre le Bureau et le soumissionnaire, dans laquelle devront notamment figurer les clauses suivantes :

Le soumissionnaire comprend et convient que, sur acceptation de l'offre par le Bureau, il s'engage à respecter les valeurs et principes du Bureau, particulièrement eu égard à sa mission.





Le Bureau International des droits des enfants vous remercie de  
votre soumission et de votre intérêt de collaboration



BUREAU  
INTERNATIONAL  
DES DROITS DES ENFANTS  
INTERNATIONAL  
BUREAU  
FOR CHILDREN'S RIGHTS  
OFICINA  
INTERNACIONAL  
DE LOS DERECHOS DEL NIÑO  
المكتب الدولي لحقوق الطفل



